



Association GUEPARD

Groupement des
Utilisateurs
Européen de
Progiciels et AGLs
Axé sur les
Rencontres et le
Développement

Assemblée Générale 2015



Ordre du Jour

Le Guépard

Assemblée Générale 2015 du Groupement des Utilisateurs de VisualAge Pachase

Accueil des participants	9h30
Ouverture de session	10h00
Présentation des comptes	10h15
Présentation des scénarios orientation de l'Association après 2015 - Scénario « Dissolution » - Scénario « Fusion Guide Share France » - Scénario « Maintien Association plein exercice »	10h45
Déjeuner	12h15
Vie de l'Association : présentation des activités 2014	14h00
Débats et choix sur l'orientation de l'Association après 2015	14h30
Vote	16h00
Clôture de session	16h30



Le Guépard

Assemblée Générale 2015 du Groupement des Utilisateurs de VisualAge Pachase

Ouverture de Session

Denis FALLAI

secretaire-general@guepard.asso.fr



Ouverture de session

Le Guépard

Assemblée Générale 2015 du Groupement des Utilisateurs de VisualAge Pacbase

- A évènement exceptionnel :
 - Arrêt du support Pacbase 14 décembre 2015
 - Que devient l'Association GUEPARD ?
- Fonctionnement exceptionnel :
 - Maintien du statu quo :
 - Pas de renouvellement du Bureau Exécutif
 - Pas de modification de cotisation
 - Ces points pourront être traités dans une Assemblée Générale Extraordinaire sur demande des Adhérents
 - Décider de l'avenir de l'Association GUEPARD



Le Guépard

Assemblée Générale 2015 du Groupement des Utilisateurs de VisualAge Pachase

Présentation des Comptes

Serge NAKACHE
tresorier@guepard.asso.fr



Le Guépard

Scénario « Dissolution »

Dominique BABARRO
dominique.babarro@guepard.asso.fr



Dissolution d'une association

Le Guépard

Assemblée Générale 2015 du Groupement des Utilisateurs de VisualAge Pacbase

- **Décision :**
 - Les membres de l'AG décident de dissoudre :
 - Dissolution de plein droit :
 - Plus qu'un membre : à l'arrivée du terme (soit l'AG) est dissoute de plein droit
 - » GUEPARD non concerné
 - Arrivée du terme : si association est à durée déterminée
 - » GUEPARD non concerné
 - Réalisation ou extinction de l'objet : l'activité pour laquelle l'association a été constituée est devenue impossible
 - » Si certaines activités restent possibles , on ne peut pas utiliser ce choix



Dissolution d'une association

Le Guépard

- **Décision :**
 - Les membres de l'AG décident de dissoudre :
 - **Dissolution volontaire :**
 - Les statuts peuvent prévoir des clauses de dissolution de plein droit (nombre de membres descendant sous un seuil fixé, ...).
 - **Statut du GUEPARD :**
 - La dissolution volontaire de l'association ne pourra être décidée que par une Assemblée Générale extraordinaire spécialement convoquée à cet effet, et à la majorité absolue des membres actifs.
 - Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde Assemblée Générale sera convoquée, qui pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre de voix.
 - En cas de dissolution de l'association, il sera procédé à la liquidation du patrimoine par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'Assemblée Générale, et qui seront investis à cet effet de tous les pouvoirs nécessaires.
 - En cas de dissolution les biens de l'association ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un partage entre les adhérents.
 - Ceux-ci peuvent toutefois reprendre leurs apports.
 - Le produit net éventuel de la liquidation sera dévolu à une association qui sera désignée par l'Assemblée générale.



Dissolution d'une association

- Décision :
 - Les membres de l'AG décident de dissoudre :
 - Dissolution sanction :
 - Prononcée par voie de justice dans le cas de faute pénale
 - » GUEPARD non concerné
 - Par décret en conseil des ministres si l'association est contraire aux lois de la République
 - » GUEPARD non concerné



Dissolution d'une association

Le Guépard

- Modalités de liquidation :
 - Les statuts ou l'AG désignent les personnes chargées de liquider l'association
 - Les opérations en cours doivent être finalisées (recouvrer les créances, payer les dettes, résilier les contrats)
 - Une fois les dettes remboursées, s'il reste de l'argent ou des biens matériels :
 - Ils ne pourront pas être répartis entre les membres car ce serait considéré comme un partage de bénéfices (interdit par l'article 1 de la loi du 1^{er} juillet 1901)



Dissolution d'une association

Le Guépard

- Modalités de liquidation :
 - l'AG déterminera à qui les biens de l'association seront remis :
 - Une association qui n'a pas obligatoirement le même objet social
 - Une personne morale de droit privée (fondation, syndicat, société)
 - Une personne morale de droit public (collectivité territoriale , établissement public)
 - Une personne physique si celle-ci à la capacité juridique à recevoir

ATTENTION :

le bénéficiaire ne peut pas constituer un écran dissimulant un membre de l'association



Dissolution d'une association

Le Guépard

- Modalités de liquidation :
 - si la dissolution est volontaire il faut avertir le greffe des associations sous peine de sanctions (peut se faire en utilisant le téléservice e-dissolution ou par le formulaire CERFA n°13972*02
 - Si l'association dispose de n° d'immatriculation SIREN SIRET elle doit informer la direction générale de l'INSEE compétente
 - La dissolution doit être portée sur le registre spécial tenu et conservé par l'association pour garder à la disposition des autorités une mémoire de tous les changements importants



Dissolution d'une association

Le Guépard

- Publicités de la liquidation :
 - La publication n'est pas obligatoire mais il est recommandé de le signaler à la Préfecture de Police du siège social de l'association
 - La déclaration et publication au JO est gratuite
 - Permet de dégager les représentants légaux de toute responsabilité vis-à-vis d'un tiers à compter de la date de déclaration
 - Documents à déposer en préfecture :
 - Une déclaration sur papier libre datée et signée par les membres du bureau
 - Une copie du procès verbal de l'AG au cours de laquelle la dissolution et la dévolution des biens ont été votés signés par les membres du bureau
 - Le formulaire destiné au journal officiel



Le Guépard

Scénario « Fusion Guide Share France »

Alexandre ANTONESCU
alexandre.antonescu@guepard.asso.fr



Scénario Fusion GSF

Le Guépard

Assemblée Générale 2015 du Groupement des Utilisateurs de VisualAge Packase

- Ce scénario consiste à créer un groupe de travail autour de la problématique PACBASE au sein du Guide Share France
- Cette solution induit la fin de l'association ...ou pas.
- Le GSF a ouvertement l'ambition de fédérer toutes les associations autour des produits IBM.
- Ceci aura un effet majeur sur les habitudes des adhérents (organisation, tarif, partage...)



Le Guépard

Le Guide Share France, mais qu'est ce donc ?

Objectifs de l'association.

L'association Guide Share France, membre de Guide Share Europe, regroupe des entreprises utilisant des systèmes d'information basés sur les **architectures IBM**.

Elle a pour objet :

- d'étudier et de définir, dans l'intérêt de chacun des membres adhérents, toutes actions et tous moyens de nature à **favoriser les échanges** entre les utilisateurs de systèmes d'information, ainsi qu'à **maîtriser la qualité des relations** avec les fournisseurs de l'informatique, notamment avec IBM qui est l'interlocuteur privilégié de GSF ;
- de **mettre en œuvre**, à l'égard des fournisseurs informatiques, **les plans d'actions communs** à plusieurs ou à l'ensemble de ses membres, et nécessaires pour l'évolution des technologies utilisées ;
- **d'organiser les échanges avec Guide Share Europe** pour optimiser la gestion des relations avec IBM et les fournisseurs de l'informatique.

GSF a pour ambition de fédérer au sein de l'association l'ensemble des associations « autonomes » sur les produits IBM .



Le Guépard

Le Guide Share France, mais qu'est ce donc ?

18 Groupes

AIX ,Business Analytics ,CICS ,Content Manager OnDemand ,DataPower ,DB2 – A ,DB2 – B ,DB2 – LUW ,FileNet ,IMS ,Informix ,MAXIMO ,MQ ,MVS ,Sécurité ,TIVOLI Automatisation et Supervision ,Tivoli Storage Manager ,WebSphere

100 Adhérents

Parmi lesquels des grands comptes , et quasiment tous les adhérents du GUEPARD

70 Réunions

1255 Participants dont 513 non Adhérents



Le Guépard

Le Guide Share France, mais qu'est ce donc ?

On distingue deux types d'adhésion :

- les Installation Members (entreprises industrielles, commerciales, bancaires, ..., utilisant des matériels et des produits de la famille IBM),
- les Associates Members (Sociétés de Services et conseil en informatique)

Les droits sont sensiblement différents pour les Associates Members qui ne peuvent ni présider ni participer au votes de l'AG.

Tarifs :

- ~400€/ an pour une personne
- ~800€ / an pour un société qui peut envoyer n personnes



Le Guépard

Le Guide Share France, mais qu'est ce donc ?

Les groupes

- Chaque groupe de travail a un président et un **vice président** ainsi qu'un **représentant IBM**
- Il y a 2 à 6 réunions par an suivant les groupes
- Les réunions sont **ouvertes** et des personnes n'étant pas adhérentes peuvent participer (cela représente 50% des participants)
- Les réunions sont sponsorisées par les adhérents et se font chez les adhérents
- Les frais sont à la charge des organisateurs ou des participants (à valider)



Comment fusionner

Le Guépard

Le GUEPARD ne peut pas devenir membre à part entière

- Une cotisation à 800 € pour une cotisation unitaires à 200€ ???

Il faut créer un groupe et adhérer au GSF puis au groupe :

- Quel groupe ?

- IBM préconise le brand Enterprise Modernization :

<http://www-03.ibm.com/software/products/en/category/enterprisemodernization#all>



Le Guépard

Scénario « Maintien Association »

Denis FALLAI
denis.fallai@guepard.asso.fr



Scénario Maintien Association

Le Guépard

- Ce scénario consiste à reconduire l'Association GUEPARD au-delà de la fin de support du produit VisualAge Pacbase
- La raison d'être de l'Association GUEPARD a été jusqu'à maintenant :
 - De fédérer les Utilisateurs d'un produit
 - Dans un esprit de collaboration et de partage entre les Utilisateurs
 - Pour défendre les intérêts des Utilisateurs
 - Quelques rappels :
 - Pac/CS « la rupture »
 - Passage de l'An 2000
 - Pacbase 3.x et la « garantie de pérennité »
 - Gestion des licences Pacbase en mode « seat »
 - EGL (aujourd'hui abandonné au domaine public : <http://www.eclipse.org/edt/>)



Scénario Maintien Association

Le Guépard

Assemblée Générale 2015 du Groupement des Utilisateurs de VisualAge Pachase

- Les alternatives
 - Sur quel périmètre d'activité
 - Avec quel type de relation vis-à-vis de l'Editeur
 - Pour quels profils d'Adhérents
 - Avec quels moyens logistiques
 - Avec quel financement



Scénario Maintien Association

Périmètre d'activité

- A priori les produits de développement IBM Rational
- **Q01** : quel(s) produit(s) fédérateur(s) ?
 - Rational Programming Patterns doit-il être le produit principal de la raison d'être de l'Association (continuité Pacbase) ?
 - Combien de clients ?
 - Sinon quels serait(ent) le(s) produit(s) pris en compte ?
 - Rational Developer (RDz, RDAL...) ?
 - Rational Team Concert ?
 - Autres ?
- **Q02** : quelle(s) cible(s) de développement ?
 - Quel(s) Langage(s) de développement ?
 - Cobol uniquement
 - Cobol principalement et les autres langages supportés par les produits pris en compte (Java, SQL, C/C++, HTML...)
 - Tous les langages supportés par le(s) produit(s) fédérateur(s)
 - Quelle(s) plate(s)-forme(s) ?
 - IBM z/OS
 - IBM en général
 - Toutes les plates-formes ciblées par RPP (c-à-d les générateurs Pacbase reconduits dans RPP)



Scénario Maintien Association

Relation avec l'Editeur

- **Q03** : quel type de relation vis-à-vis de l'Editeur ?
 - L'Editeur supervise et participe à tous les évènements, avec un droit de regard, voire de véto sur les activités de l'Association
 - Association de type « promotion d'une solution »
 - L'Editeur n'est qu'un fournisseur privilégié mais l'Association reste libre de ses actes et de ses paroles
 - Association de type « défense des intérêts »



Scénario Maintien Association

Quels Adhérents

- **Q04** : quels profils cibles pour les Adhérents ?
 - Historique :
 - A l'origine : public bien ciblé → uniquement des Clients avec une Licence Pacbase
 - Par la suite : ouvertures aux SSII essentiellement pour des raisons financières (personne salariée)
 - Puis : élargissement aux Indépendants
 - Et enfin : sans restriction, y compris les concurrents d'IBM (ce qui a provoqué un refus d'IBM de continuer à coopérer avec le GUEPARD)
 - Situation actuelle :
 - Depuis l'annonce d'arrêt Pacbase les adhésions ont été principalement des SSII avec des offres de prestations autour du remplacement Pacbase (GUEPARD source d'information privilégiée sur la solution de remplacement IBM et l'état du marché des clients potentiels)
 - Conséquences :
 - La communauté des Adhérents est désormais hétérogène sur ses objectifs et ses intérêts (partage, défense des intérêts ou source d'information ?)
 - Absence de partage entre Adhérents,
 - Le GUEPARD n'est plus l'interlocuteur privilégié d'IBM (qui traite en direct avec chaque Client « Utilisateur final », au détriment d'une communauté d'intérêts)
 - Propositions :
 - Retour aux fondamentaux : uniquement les Clients « Utilisateurs finaux » licenciés du (des) produit(s) fédérateur(s) (licences en nombre significatif pour exercer une activité propre)
 - Ouverture aux SSII (fourniture de ressources humaines) non « Utilisateurs finaux »
 - Ayant une couverture nationale ou représentative du marché
 - Sans limitation
 - Situation actuelle : aucune limitation

« Utilisateur final » : qui fait son business au moyen du produit, et non dont le produit est le business



Scénario Maintien Association

Quels moyens logistiques

- Actuellement :
 - Un site WEB (Agenda, C/R réunions, tâches Administratives)
 - Abonnement téléphone portable
 - 2 PCs (anciens) pour Trésorier et Secrétariat
 - Réunions dans les locaux de FNCA (locations payantes) avec prise en charge des repas par l'Association
- **Q05** : faut-il de nouveaux moyens ?
 - Serveur (physique ou virtuel) hébergeant des solutions logicielles
 - Exemple : RTC pour partage de développements ou pour des Ateliers
 - Clients
 - PC portables pour Ateliers (achat ou location)
 - Solution « live » (sur clé USB ou disque bootable) + BYOD (Bring Your Own Device)
 - Peut requérir l'achat de licences (récurrentes) et/ou de matériel
 - Voir les possibilités de négociation avec IBM (« tarif préférentiel »)



Scénario Maintien Association

Quelles ressources financières

Le Guépard

- Actuellement
 - Cotisation annuelle
 - Cotisation fixée année N pour année N+1
 - Montant 200 € pour société, 100 € pour Indépendant
 - Dépenses
 - Locations salles
 - Repas
 - Site WEB
 - Abonnement téléphonique
 - Boite postale et affranchissement courriers
- **Q06** : quelles ressources financières
 - Pas de nouvelles dépenses :
 - Maintien de la cotisation
 - Nouvelles dépenses :
 - Augmentation de la cotisation
 - Dans tous les cas : un système simple sans cas particulier



Scénario Maintien Association

Synthèse

Le Guépard

Assemblée Générale 2015 du Groupement des Utilisateurs de VisualAge Pachase

- Les points à débattre
 - **Q01** : quel(s) produit(s)
 - **Q02** : quelle(s) cible(s)
 - **Q03** : quelle(s) relation avec l'Editeur
 - **Q04** : quel(s) Adhérents
 - **Q05** : quels moyens logistiques
 - **Q06** : quelles ressources financières



Le Guépard

Déjeuner

Bon appétit !
(Et bonne réflexion)



Le Guépard

Bilan des activités 2014

Alexandre ANTONESCU

alexandre.antonescu@guepard.asso.fr



Groupes - Calendrier 2014

- 13 mai 2014 :
 - Présentation HP/Euraxiel
- 13 juin 2014 :
 - Présentation d'IBM. Nouvelle version RPP V9.1
- 18 novembre 2014
 - Présentation BUSINESS VISION
- 27 novembre 2014
 - Séminaire plan convergence chez IBM Bois Colombes
- 16 décembre 2014
 - Présentation d'IBM



Et 2015 ?

- Présentation METAWARE : Usine de test et Cloud MVS
- Telebig : avancement de l'offre et présentation d'un cas client
- Présentation AG2R la MONDIALE du projet migration PACBASE.



Le Guépard

Choix sur l'orientation de l'Association après 2015